

Je suis salarié·e

**DONNEES PERSONNELLES
A COMPLETER ET SIGNER PAR VOS SOINS**

Je soussigné·e :

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Autre adulte vivant sous le même toit que les enfants :

Nom : Prénom :

(Selon notre règlement, un montant de CHF 800.- sera ajouté au parent principal lors de concubinage de moins de 5 ans. Dès la 5^e année de vie commune ou la naissance d'un enfant en commun, le partenaire devra également compléter et retourner le présent document pour lui-même)

**En page 2 - Liste des documents justificatifs à transmettre
à l'adresse revenus@fondation-fej.ch avant le 15 mars 2026**

- ☐ Je ne souhaite pas transmettre les informations relatives à mon revenu et je prends note que le TARIF JOURNALIER MAXIMUM me sera facturé tout au long de l'année 2026. Malgré cela, je fais compléter la partie relative à mon taux d'activité professionnelle par mon employeur (page 3) (**OBLIGATOIRE**)

Remarques à l'attention du Pôle Facturation :

.....
.....
.....
.....

Lieu et date :

Signature :

.....

.....

la suite au verso ./.

Je suis salarié·e

**Liste des documents justificatifs à transmettre
à l'adresse revenus@fondation-fej.ch
avant le 15 mars 2026**

- ☐ Une copie de la dernière décision de taxation incluant le calcul de l'impôt et **le détail des codes 100 à 800**
- ☐ Une copie de votre certificat de salaire 2025
- ☐ [L'attestation de salaire mensuel prévisionnel 2026 et taux d'activité professionnelle \(en page 3\) à faire compléter et signer par votre employeur](#)
- ☐ Une copie de vos 3 dernières fiches de salaire

Si vous êtes au bénéfice du RI ou d'autre forme de soutien financier (PC familles, EVAM, etc.)

- ☐ Une copie des attestations complètes 2025 et 2026 du service social référant
- ☐ Une copie du certificat de rente 2025 et une copie de la décision 2026 des prestations complémentaires pour familles (PC familles)

Si vous êtes au bénéfice d'une rente (AI, AVS, orphelin, veuf·ve)

- ☐ Une copie des attestations de rentes ou de prestations complémentaires mensuelles

Si vous recevez, ou versez, une contribution d'entretien pour vos enfants ou de/pour votre ex-conjoint

- ☐ Une copie du jugement, des mesures protectrices de l'union conjugale ou de la convention indiquant uniquement les informations suivantes :
 - Le domicile de·s enfant·s
 - Les modalités de garde définies
 - Le montant des contributions d'entretien pour chaque enfant et/ou l'ex-conjoint
- ☐ A défaut d'un tel document, une déclaration sur l'honneur indiquant les mêmes informations, signée par les deux parents

A FAIRE COMPLETER ET SIGNER OBLIGATOIREMENT PAR VOTRE EMPLOYEUR

A l'attention de l'employeur :

Afin de vérifier que les conditions d'accueil des enfants de votre collaborateur·rice répondent bien aux **critères de priorité** et que **le tarif journalier facturé** est conforme à sa situation professionnelle, nous vous remercions de compléter et signer cette attestation.

L'employeur atteste que :

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom : Prénom :

Adresse complète :

CRITERE DE PRIORITE - A REMPLIR IMPERATIVEMENT :

Travaille dans notre entreprise en 2026 à un taux d'activité de :%

☐ Effectue des horaires irréguliers

Si le taux d'activité n'est pas de 100 %, veuillez indiquer ci-dessous les jours travaillés :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin					
Après-midi					

CALCUL DU REVENU DETERMINANT :

Il/elle reçoit, depuis le (date), le salaire suivant :

Salaire mensuel BRUT prévisionnel 2026

CHF

13^{ème} salaire : ☐ OUI ☐ NON

14^{ème} salaire : ☐ OUI ☐ NON



Allocations familiales versées par l'employeur par mois

CHF

Sont-elles incluses dans le chiffre 1 du certificat de salaire annuel : ☐ OUI ☐ NON

Autre rémunération mensuelle soumise à AVS

CHF

(revenus accessoires, heures supplémentaires prévisionnelles, etc.)

Autre rémunération annuelle soumise à AVS

CHF

(bonus, gratification, primes, etc.)

Lieu et date :

Timbre et signature de l'employeur :

.....

.....